naître en alsace

Vaccination et périnatalité »

Volet anténatal – Pr Philippe DERUELLE

Les Hôpitaux Universitaires de STRASBOURG

Université de Strasbourg

Objectifs

- **Repères pour la pratique**

- **Sources documentaires**

www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

PROTÉGEONS-NOUS, VACCINONS-NOUS.

CRAT
Le CRAT | Le Site | Con
Centre de Référence sur les Agents Tératogènes
CRAT - Hôpital Armand-Trousseau - PARIS

Edward Jenner (17 mai 1749 - 26 janvier 1823)

Robert Thom/University of Michigan

La vaccination = une avancée majeure des deux derniers siècles

Louis Pasteur
(27 décembre 1822 - 28 septembre 1895)

Quatre types de principes actifs dans un vaccin

- issus d’agents infectieux inactivés : grippe, choléra, peste, HVA ;
- issus d’agents vivants atténués : rougeole, oreillons, rubéole (ROR), fièvre jaune, varicelle, BCG, poliomyélite, rotavirus ;
- constitués de sous-unités d’agents infectieux : HVB, HPV, coqueluche ;
- constitués de toxines inactivées : tétanos, diphtérie.

En période préconceptionnelle

Le vaccin contre la rubéole

- La rubéole est une maladie bénigne
  exceptée durant la grossesse,
  car elle peut provoquer de graves malformations chez le fœtus.

- La vaccination contre la rubéole est donc fortement recommandée
  pour les femmes non vaccinées et ayant un projet de grossesse

La vaccination consiste en une dose
de vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR).

Le vaccin contre la coqueluche

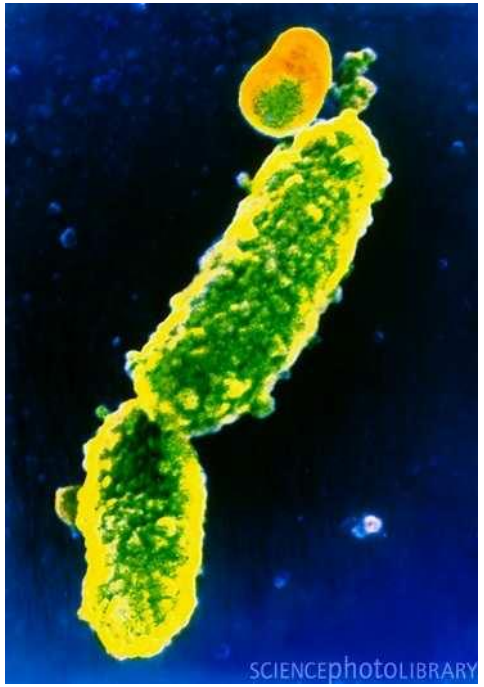

- Rappel à l’âge de 25 ans
- Stratégie dite du cocooning = vaccination contre la coqueluche recommandée avant tout projet de grossesse.
- Si la vaccination anticoquelucheuse antérieure remonte à plus de 10 ans, une dose de rappel de vaccin dTcaP sera réalisée. Les personnes jamais vaccinées contre la coqueluche ou n'ayant pas eu de rappel depuis l'enfance devront rattraper leur vaccination avec une dose de vaccin dTP puis un mois après, une dose de vaccin dTcaP
- *Repevax / Boostrix tetra*

Le vaccin contre la varicelle

- Rare durant la grossesse = environ 500 femmes enceintes par an mais dangereuse en cas d'atteinte du fœtus au 1er et 2nd trimestre.
- Si la patiente n'a pas souvenir d'avoir eu la varicelle ou s'il n'est pas fait mention de la maladie sur son carnet de santé, une sérologie est recommandée.
- En l'absence d'immunisation, il est recommandé de se faire vacciner

- Le schéma vaccinal comporte deux doses espacées d'au moins un mois, idéalement de trois mois.

Peut-on faire un enfant juste après la mise à jour des vaccins ?

- Selon le CRAT :
  - Il est souhaitable d'éviter la conception durant le mois suivant la vaccination contre la rubéole (ROR) ;
  - Après chaque dose de vaccin contre la varicelle, il est recommandé respecter un délai de 1 mois avant la conception ;
  - Aucun délai n'est nécessaire après le vaccin contre la coqueluche.

Vaccin et grossesse ?

Les vaccins contre-indiqués théoriquement pendant la grossesse

- issus d'agents vivants atténués :
  rougeole, oreillons, rubéole (ROR), varicelle, BCG, poliomyélite, rotavirus.
  vaccin contre la fièvre jaune, données récentes rassurantes rapport bénéfice/risque en faveur de la vaccination pour les patientes enceintes qui ne peuvent éviter de se rendre en zones endémiques ;
- ceux responsables d'une réaction vaccinale importante avec de la fièvre et un risque fœtal associé : **diphtérie, coqueluche, fièvre jaune** ;
- ceux dont l'innocuité pendant la grossesse n'est pas prouvée : **choléra, HVA, typhoïde** (sauf si séjour dans une zone à risque).

Néanmoins, il n'y a pas lieu d'interrompre une grossesse s'il y a eu vaccination, et l'on peut rassurer la patiente quant aux risques embryofœtaux.

Le vaccin contre la grippe

- Les femmes enceintes ont 4 à 5 fois plus de risque de contracter une forme grave de la grippe et de décéder de la grippe.

Vaccines against influenza WHO position paper – November 2012

Creanga AA Obstet Gynecol. 2010

- De plus, l'infection grippale peut également entrainer des complications chez le fœtus telles que la mort in utero, le décès néonatal, la prématurité et le faible poids de naissance.

Omer SB PLoS Med. 2011

C'est pourquoi il est recommandé aux femmes enceintes de se faire vacciner contre la grippe saisonnière, quel que soit le terme.

Bénéfices

- Le vaccin trivalent inactivé contre la grippe protège à la fois la femme enceinte et son nouveau-né de moins de 6 mois contre les pathologies respiratoires fébriles.

- Son efficacité est d'environ 36 %

Steinhoff MC, Omer SB, Roy E, Arifeen SE, Raqib R, Altaye M, et al. Influenza immunization in pregnancy--antibody responses in mothers and infants. N Engl J Med. 2010 Apr 29;362(17):1644–6.

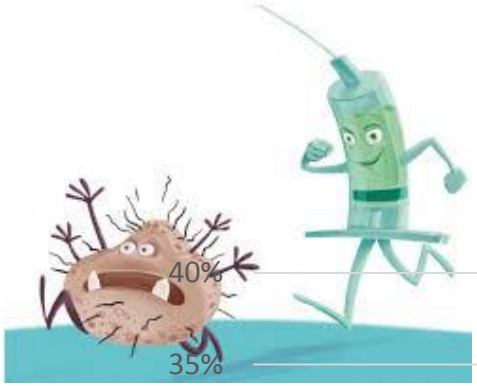

Couverture (2009 -2010)

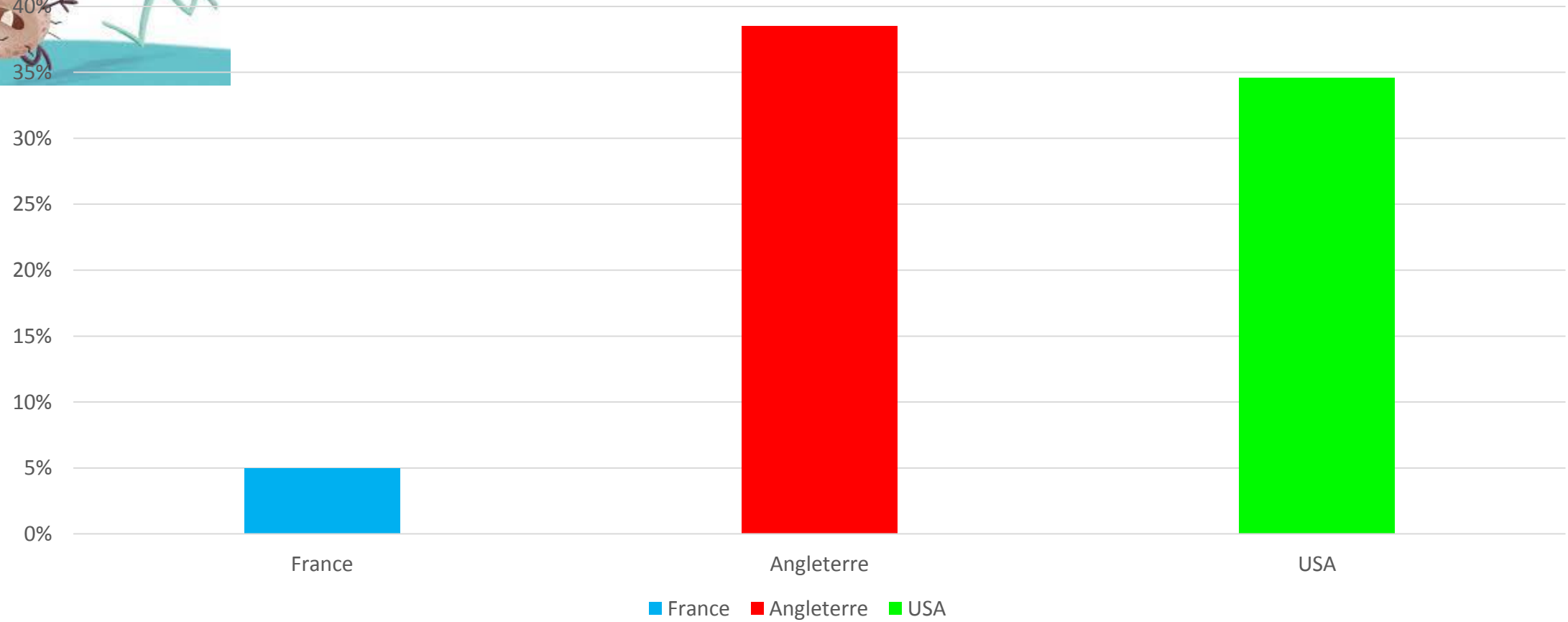

Freund R PloS One.

https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/390281/2903322_SeasonalFlu_GP_Nov14_acc2.pdf

Ding H MMWR Morb Mortal Wkly Rep. 2014

En 2016 ….

- 7,4%
  Enquête nationale périnatale

- **Téléchargement sur le site AMELI**

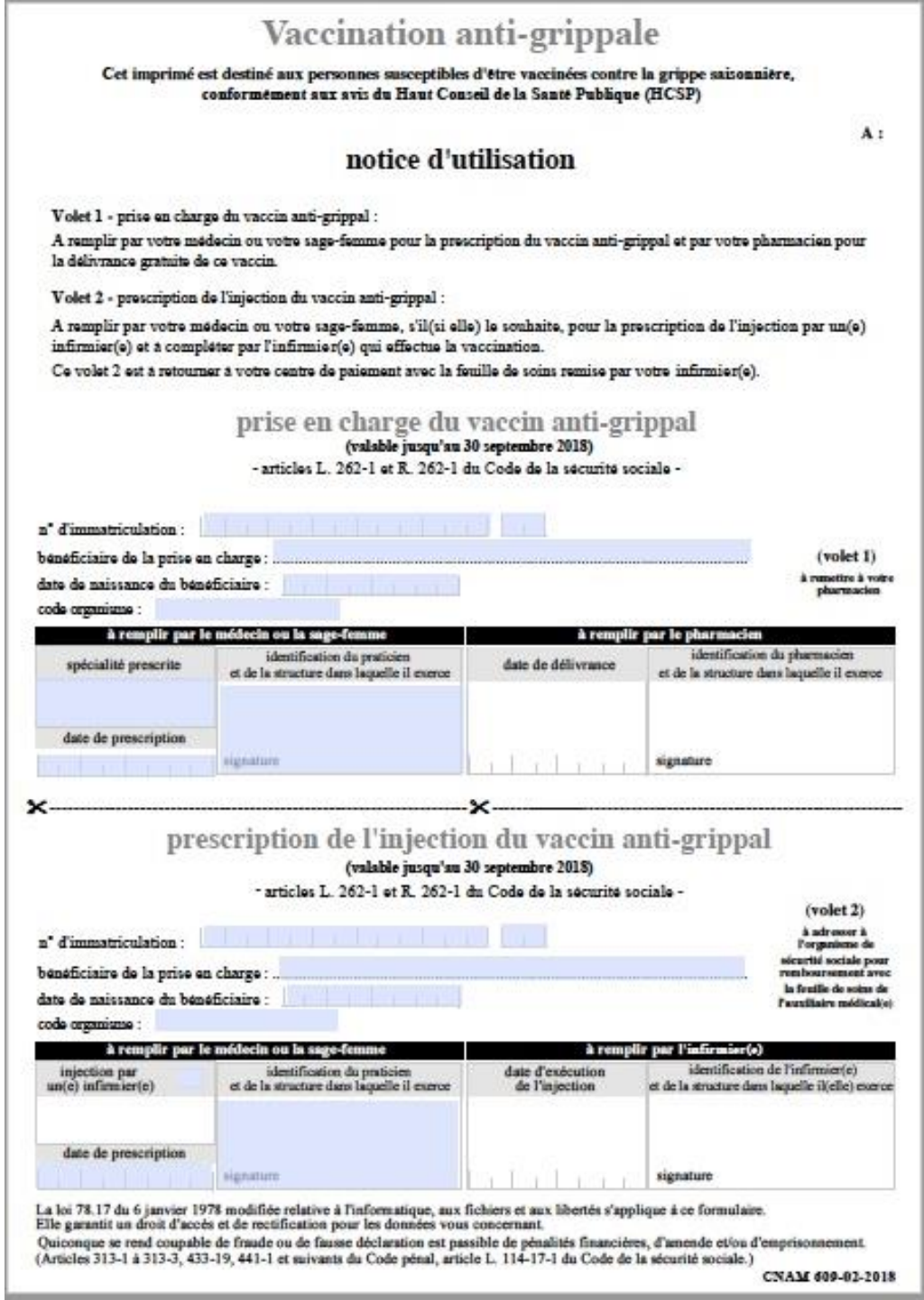

Vaccination anti-grippale

Cet imprimé est destiné aux personnes susceptibles d'être vaccinées contre la grippe saisonnière, conformément aux avis du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP)

A :

notice d'utilisation

Volet 1 - prise en charge du vaccin anti-grippal :
A remplir par votre médecin ou votre sage-femme pour la prescription du vaccin anti-grippal et par votre pharmacien pour la délivrance gratuite de ce vaccin.

Volet 2 - prescription de l'injection du vaccin anti-grippal :
A remplir par votre médecin ou votre sage-femme, s'il(si elle) le souhaite, pour la prescription de l'injection par un(e) infirmier(e) et à compléter par l'infirmier(e) qui effectue la vaccination.
Ce volet 2 est à retourner à votre centre de paiement avec la feuille de soins remise par votre infirmier(e).

prise en charge du vaccin anti-grippal

(valable jusqu'au 30 septembre 2018)
- articles L. 262-1 et R. 262-1 du Code de la sécurité sociale -

n° d'immatriculation :
bénéficiaire de la prise en charge :
date de naissance du bénéficiaire :
code organisme :

(volet 1)
à remettre à votre pharmacien

à remplir par le médecin ou la sage-femme		à remplir par le pharmacien	
spécialité prescrite	identification du praticien et de la structure dans laquelle il exerce	date de délivrance	identification du pharmacien et de la structure dans laquelle il exerce
date de prescription	signature		signature

prescription de l'injection du vaccin anti-grippal

(valable jusqu'au 30 septembre 2018)
- articles L. 262-1 et R. 262-1 du Code de la sécurité sociale -

(volet 2)
à adresser à l'organisme de sécurité sociale pour remboursement avec la feuille de soins de l'auxiliaire médical(e)

n° d'immatriculation :
bénéficiaire de la prise en charge :
date de naissance du bénéficiaire :
code organisme :

à remplir par le médecin ou la sage-femme		à remplir par l'infirmier(e)	
injection par un(e) infirmier(e)	identification du praticien et de la structure dans laquelle il exerce	date d'exécution de l'injection	identification de l'infirmier(e) et de la structure dans laquelle il(elle) exerce
date de prescription	signature		signature

La loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.
Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement.
(Articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal, article L. 114-17-1 du Code de la sécurité sociale.)

CNAM 609-02-2018

Stratégie du cocooning

Pourquoi ?

- De 1996 à 2012, le réseau de surveillance Renacoq a identifié 2 227 cas chez des nourrissons de moins de 6 mois dont 68 % de moins de 3 mois.

- **Elle vise à protéger les nourrissons de moins de 6 mois des coqueluches graves.** Ces nourrissons sont habituellement contaminés par une personne de l'entourage proche. La transmission est aérienne par l'intermédiaire de la toux d'une personne infectée .

- Il s'agit donc de mettre à jour si nécessaire la vaccination contre la coqueluche des personnes qui seront à son contact.

- **> Personnes concernées**
- *Les adultes ayant un projet parental*
- *Au cours de la grossesse :* la fratrie, le père, les personnes susceptibles d'être en contact étroit et durable avec le nourrisson au cours de ses six premiers mois de vie (nourrice, baby-sitter, grands-parents, etc.).
- *Après l'accouchement :* la mère, même si elle allaite. L'ensemble du foyer si la vaccination n'a pas été réalisée antérieurement.
- **> Modalités de vaccination**
- Les adultes **de plus de 25 ans** et **à nouveau en situation** d'être en contact étroit et répété avec des nourrissons âgés de moins de 6 mois, recevront une dose de rappel de vaccin **dTca**Polio **si la vaccination coquelucheuse antérieure remonte à dix ans ou plus**.
- *Les adolescents et les adultes* **de moins de 25 ans** recevront une dose de rappel (**dTca**Polio) s'ils ont été vaccinés **depuis plus de cinq ans**.
- Un délai d'un mois doit être respecté avec une injection antérieure de **d**TPolio. Le recalage sur le calendrier en cours se fera suivant les recommandations du calendrier vaccinal en vigueur.

Voyage et grossesse

- Durant la grossesse, il est préférable d'éviter les voyages en zone tropicale.

- Si la voyage ne peut être reporté et en cas de situations à risque selon les recommandations sanitaires aux voyageurs, il est possible pour la future maman de se faire vacciner contre le choléra, la fièvre jaune, la diphtérie, l'encéphalite à tique, l'encéphalite japonaise, la typhoïde, l'hépatite B et A, et les infections invasives méningocoques.

Take home message

- Penser à regarder le carnet de vaccination quand est exprimée l'envie de bébé
- Grossesse = Grippe +++
- Cocooning / Coqueluche
- Si besoin www.crat.fr

56% des français opposés aux vaccins obligatoires
donc :
- expliquer les bénéfices

- faire preuve de pédagogie

- ne pas céder aux infox

ex : Andrew Wakefield *Lancet 1998* – Autisme et vaccin ROR.
12 patients. Données falsifiées.

42es JOURNÉES NATIONALES

4 au 7 décembre 2018
Strasbourg

Collège National
des Gynécologues
et Obstétriciens Français